

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 7-11 novembre 2005

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 5 de l'ordre du
jour

Pour information*



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2005/5-I/1
4 octobre 2005
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT SUR L'EXAMEN DES PROCÉDURES DE L'ORGANISATION

* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Chef de cabinet et Directeur, M. M. Stayton tél.: 066513-2002
OED:

Directeur, ODM: M. T. Due tél.: 066513-2008

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2645).



RESUME

En mars 2003, le PAM a entrepris un examen de ses procédures en vue d'optimiser l'utilisation des ressources destinées à ses projets et la mise à disposition de l'aide alimentaire pour les bénéficiaires en temps voulu. Les recommandations formulées à l'issue de cet examen ont été appliquées dans le cadre de cinq projets pilotes au cours de l'année 2004.

Le Conseil d'administration ayant donné son aval à la modification des politiques financières et à la mise en œuvre du préfinancement en février 2005, le PAM a appliqué les nouvelles procédures opérationnelles dans cinq pays de plus. Depuis juin 2005, en prévision de la mise en application à l'échelle de toute l'Organisation, il a institutionnalisé les nouvelles procédures au sein du Département des opérations et analysé les résultats déjà obtenus en vue de mettre la dernière main à sa stratégie d'application générale au cours de l'année à venir.

À ce jour, le PAM a approuvé 140,4 millions de dollars E.-U. au titre du préfinancement, dont 73 pour cent ont été remboursés. Les projets ont également pu bénéficier de la souplesse due à l'utilisation d'un compte unique par projet pour tirer le meilleur parti de leurs ressources internes. Ces deux dispositifs ont contribué à stabiliser les besoins de financement des projets, permis au PAM de nourrir de plus nombreux bénéficiaires au moment voulu et augmenté la valeur des contributions des donateurs pour les bénéficiaires.

PROJET DE DECISION*

Le Conseil prend note des informations contenues dans le "Rapport sur l'examen des procédures de l'Organisation" (WFP/EB.2/2005/5-I/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



INTRODUCTION

1. En février 2005, le Conseil a entériné le plan du Secrétariat concernant la poursuite de la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen des procédures de l'Organisation, et approuvé deux modifications de ses politiques financières: l'autorisation de financer les opérations sur la base des prévisions de contributions et l'autorisation d'engager des dépenses durant la préparation des projets afin d'approvisionner la filière d'approvisionnement en produits alimentaires avant la date de leur démarrage. Le Conseil a en outre autorisé la mise en œuvre du préfinancement dans le cadre de sept autres opérations au maximum.
2. Le présent rapport a pour objet d'actualiser l'information fournie au Conseil sur la mise en application des nouvelles procédures au cours du deuxième semestre de 2005 en réponse à la demande de ce dernier qui a souhaité recevoir des rapports réguliers (voir WFP/EB.1/2005/13) ainsi que d'exposer la stratégie de mise en œuvre dans l'ensemble de l'Organisation.

ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'EXPERIENCE

3. Les nouvelles procédures sont désormais appliquées dans le cadre de deux opérations d'urgence (Darfour et Sud du Soudan), de neuf interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) (République démocratique du Congo, Indonésie, Territoire palestinien occupé, Ouganda, Éthiopie, Région côtière de l'Afrique de l'Ouest et Région de l'Afrique australe), ainsi que de deux programmes de développement (Chine et Éthiopie).
4. Pour affiner sa stratégie de formation, de mise en oeuvre et d'appui internes, le PAM a structuré la remontée d'informations et organisé deux ateliers intensifs à l'intention des représentants des projets pilotes initiaux, des opérations appliquant déjà les nouvelles procédures, du personnel des bureaux régionaux et du siège. Ces activités ont permis de définir les besoins en vu de: i) mobiliser au mieux les moyens régionaux d'analyse, de mise en oeuvre et d'appui permanent aux bureaux de pays; ii) rationaliser l'outil permettant de recueillir les données opérationnelles et de produire des informations pour la gestion des projets de pays et des projets régionaux; iii) adapter la méthodologie de formation technique; iv) harmoniser les prescriptions relatives aux rapports; v) affiner les techniques de prévision; et vi) définir la valeur pour les bénéficiaires comme moyen de tirer le meilleur parti du portefeuille de prêts de préfinancement.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

5. Pour pouvoir exploiter ces enseignements, le PAM n'a pas prévu d'applications supplémentaires des nouvelles procédures jusqu'à la fin de l'année 2005. Il est par contre prévu de développer la formation, de parachever la mise au point des systèmes d'information et de renforcer les compétences des fonctionnaires des bureaux régionaux pour qu'ils puissent appuyer les nouveaux dispositifs opérationnels. L'équipe de la Division de la gestion des programmes (ODM) continue d'appuyer les opérations utilisant déjà les nouvelles procédures et la mise en place dans les bureaux de pays reprendra au début de 2006.



6. ODM a été un acteur clé de l'harmonisation de toutes les initiatives de gestion du changement au sein de l'Organisation liées à l'amélioration du cycle de gestion des projets, à savoir projet sur les meilleures pratiques, approche commune du suivi et de l'évaluation et examen de la chaîne de l'offre. On pense qu'une intégration plus poussée renforcera les avantages tirés de toutes ces initiatives.

PREFINANCEMENT: SITUATION ACTUELLE

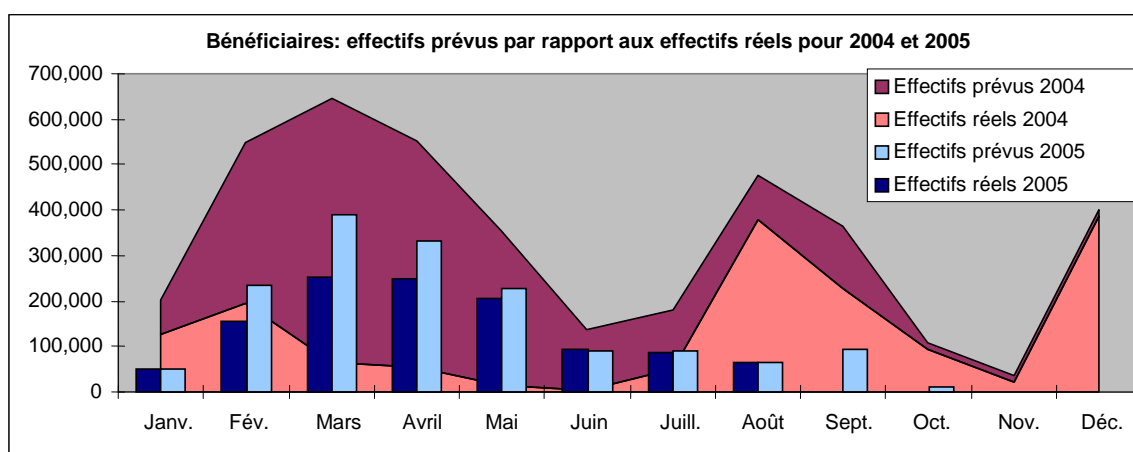
PREFINANCEMENT: SITUATION AU 23 SEPTEMBRE 2005 (en dollars)				
Projet	Date des prêts	Montant	Remboursé	Dû
IPSR République démocratique du Congo 10288.0 (Prêt 1)	Juin 2004	4 100 000	4 100 000	0
Opération d'urgence Territoire palestinien occupé 10190.2	Juillet 2004	9 600 000	9 600 000	0
IPSR Indonésie 10069.1	Octobre 2004	4 800 000	4 800 000	0
Programme de pays Chine 10050.0 Activité 1	Décembre 2004	4 100 000	4 100 000	0
IPSR Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.3	Octobre et décembre 2004	10 300 000	4 500 000	5 800 000
IPSR République démocratique du Congo 10288.0 (Prêt 2)	Janvier 2005	15 800 000	7 000 000	8 800 000
Opération d'urgence Soudan 10048.3	Avril 2005	34 700 000	18 700 000	16 000 000
IPSR Territoire palestinien occupé 10387.0	Juin 2005	13 200 000	13 200 000	0
IPSR Ouganda 10121.1	Juillet 2005	9 300 000	9 300 000	0
IPSR Région de l'Afrique australe 10310.0	Juillet et août 2005	34 500 000	26 600 000	7 900 000
TOTAL		140 400 000	101 900 000	38 500 000

7. La gestion des risques associés au préfinancement reste très prudente de façon à assurer des avantages optimaux aux bénéficiaires.
8. À ce jour, le PAM a approuvé des prêts d'un montant de 140,4 millions de dollars au titre du préfinancement, dont 101,9 millions de dollars, ou 73 pour cent, ont été remboursés sans aucune perte. Depuis la dernière session du Conseil, le PAM a approuvé 57 millions de dollars de prêts pour trois opérations —en Territoire palestinien occupé, en Ouganda et dans la région de l'Afrique australe; sur ce montant total, 49,1 millions de dollars, soit 86 pour cent, ont été remboursés. L'amélioration du taux de remboursement des prêts récents est due à la souplesse croissante dont font preuve les donateurs.



VALEUR POUR LES BÉNÉFICIAIRES—OUGANDA, OPERATION REGIONALE EN AFRIQUE AUSTRALE, CHINE, TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPE

9. Le groupe chargé de la gestion du préfinancement affine son portefeuille de prêt en mesurant la valeur de l'octroi de prêts de préfinancement pour les bénéficiaires.
10. Le bureau de pays de l'Ouganda a pu acheter sur place plus de 43 000 tonnes de produits de la récolte de juillet 2005 lorsque les prix étaient au plus bas. En n'utilisant à ce jour que 7 pour cent du montant prêté, il a en outre économisé 2,4 millions de dollars sur les coûts de transport.
11. Le Bureau régional pour l'Afrique australe (ODJ) a économisé 18 pour cent uniquement sur ses achats de céréales.
12. En Chine, le préfinancement a permis au bureau de pays d'atteindre le nombre de bénéficiaires prévu et d'obtenir un meilleur rapport coût-efficacité. Comme le montrent les chiffres ci-après, les besoins des bénéficiaires atteignent leur niveau maximum durant les périodes de pointe précédant les récoltes. Un prêt de préfinancement accordé en décembre 2004 a permis au bureau de pays de faire bien mieux face à ces fluctuations saisonnières en 2005 qu'en 2004.



13. Un prêt de préfinancement accordé au projet mis en oeuvre dans le Territoire palestinien occupé a permis d'approvisionner la filière à l'avance et de répondre aux besoins d'environ 480 000 bénéficiaires du début de l'opération jusqu'en février 2006. Sans ce prêt, 50 pour cent au moins des activités du programme auraient été mises en oeuvre avec plusieurs mois de retard.
14. En permettant aux bureaux de pays d'engager des dépenses sur la base des contributions prévues et non des contributions confirmées, le dispositif de préfinancement a permis au PAM d'améliorer la disponibilité de l'aide alimentaire en temps voulu et d'accroître la valeur des contributions des donateurs pour les bénéficiaires.
15. Compte tenu des résultats positifs que le PAM continue d'obtenir en faveur des bénéficiaires en recourant aux outils de planification des opérations et au mécanisme du préfinancement, l'équipe ODM mettra en application les nouvelles procédures opérationnelles en fonction des capacités des bureaux de pays et des bureaux régionaux, en consultant le Conseil.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
ODJ	Bureau régional pour l'Afrique australe
ODM	Division de la gestion des programmes
OED	Bureau du directeur exécutif

